



Communiqué 2022-14 Le 07 avril 2022

Bonjour à tous les membres,

Hier en fin d'après-midi, deux de nos membres du bureau de Montréal-Ouest ont procédé à une interception de routine. Ils avaient constaté une infraction au Code de la sécurité routière, soit cellulaire au volant. Après enquête du permis de conduire restreint l'infraacteur avait également des conditions à respecter et il ne le faisait pas.

Suite aux interrogations d'usage sur la destination, la nature du chargement, etc, le conducteur ne détenait pas l'information nécessaire. Nos membres en vertu des pouvoirs d'inspections qu'ils détiennent ont fait ouvrir l'espace de chargement. C'est alors qu'ils ont constaté une énorme quantité d'une substance suspecte sous forme de pilules. Le travail de la police reste à faire mais il y avait plusieurs milliers de comprimés dans le véhicule. Il s'agirait de l'une des plus grandes saisies de drogue de synthèse sur l'île de Montréal dans les dernières années.

Les contrôleurs routiers avec leur pouvoir unique d'inspection ont contribué non seulement à rendre nos routes sécuritaires mais également à réprimer le crime.

Félicitations aux deux agents pour leur vigilance et leur grand professionnalisme.

Votre exécutif